

-----  
**COMMUNE DE TRAPPES**  
-----

**REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)  
-----

**Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire**

**LE 7 NOVEMBRE 2022 à 18 H 00  
à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal**

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2022**

**ADMINISTRATION GENERALE**

- Approbation du Procès-verbal de séance du 3 Octobre 2022
- Relevé des décisions du n°2022-144 au n°2022-174

**AFFAIRES FINANCIERES**

- Modification de la délibération n°2022-363 du 3 Octobre 2022 relative à l'attribution du marché à procédure adaptée de travaux d'aménagement des abords de la piscine Jacques Monquaut-Erreur matérielle.
- Fongibilité des crédits et vote des autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) dans le cadre de la M57, à compter du 1er janvier 2023
- Décision modificative n°2 - budget Ville - exercice 2022

**EDUCATION**

- Approbation du nouveau règlement financier des activités périscolaires et de loisirs

**GRANDS TRAVAUX**

- Marché de travaux d'extension du groupe scolaire Jean Macé : avenant n°4 au lot n°1 démolition/VRD/gros œuvre/maçonnerie/menuiseries intérieures/plafonds
- Marché de travaux d'extension du groupe scolaire Jean Macé : avenant n°4 au lot n°2 - charpente/MOB/couverture
- Marché de travaux d'extension du groupe scolaire Jean Macé : avenant n°4 au lot n°3 - menuiseries extérieures/serrurerie
- Marché de travaux d'extension du groupe scolaire Jean Macé : avenant n°1 au lot n°4 - ravalement/ITE
- Marché de travaux d'extension du groupe scolaire Jean Macé : avenant n°3 au lot n°5 - CVC / PLOMBERIE
- Marché de travaux d'extension du groupe scolaire Jean Macé : avenant n°3 au lot n°6 - Electricité
- Marché de travaux d'extension du groupe scolaire Jean Macé : avenant n°2 au lot n°7 - nettoyage aménagement intérieur finitions.

**POLITIQUES CONTRACTUELLES**

- Adhésion au CEREMA de la ville de Trappes
- Approbation avenant n°3 Contrat Yvelines Territoires avec le Département des Yvelines et la communauté d'agglomérations de Saint-Quentin-en-Yvelines

- Etude urbaine des secteurs des Merisiers et de la Plaine de Neauphle - Concertation préalable - Objectifs poursuivis et modalités de concertation dans le cadre du Nouveau Projet de Rénovation Urbaine

#### **QUALITE DE VIE - ENVIRONNEMENT**

- Plan de sobriété énergétique - Approbation de la charte EcoWatt

#### **URBANISME**

- Acquisition de la parcelle AV 306 (238 m<sup>2</sup>) située au 6 rue Louis Aragon
- Acquisition de la parcelle BC 372 (1323 m<sup>2</sup>) située au 18 rue Gabriel Péri

#### **VIE ASSOCIATIVE**

- Attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de la marche "octobre rose" du 8 octobre 2022



Fait à Trappes, le 28 Octobre 2022

Le Maire,

Ali RABEH